

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports,
Jean-Michel BLANQUER
110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Paris, le 5 mai 2021

OBJET : Même Pandémie - Même Bac !

Envoi par mail, copie par courrier recommandé.

Monsieur le Ministre,

Vous rencontrez aujourd'hui les organisations lycéennes et syndicales pour évoquer des aménagements possibles #Bac2021.

En réalité vous devez convaincre l'opinion publique que les deux épreuves rescapées de votre Bac peuvent se tenir.

Mais les candidats du hors contrat **seront-ils représentés ?** Les lycéens du hors contrat sont-ils concernés par votre « stratégie de Bienveillance » ?

Vous allez discuter de 2 épreuves qui semblent insurmontables pour les organisations syndicales.

Mais que dire alors des 12 épreuves que vous infligez aux seuls candidats du hors contrat à partir du 10 mai ?

Bienveillance...

Allez-vous décider que les notes des 12 épreuves passées représenteront 18 % de la note globale pour l'obtention de leur Bac, comme c'est le cas pour les 760 000 autres candidats ?

Admettez que ce serait équitable.

Ils n'ont pas demandé l'annulation des épreuves, **ils ont demandé l'égalité de traitement.**

Depuis des semaines vous faites la sourde oreille.

Ils vous demandent un minimum de considération, vous ne leur en donnez aucune.

Par contre, quand les syndicats titillent les associations lycéennes et menacent de bloquer les lycées, votre porte s'ouvre.

Où est la justice ?

Où est l'exemplarité ?

Où est l'égalité ?

SOS Éducation était par principe POUR le passage des examens.

Mais SOS Éducation est CONTRE toute forme de discrimination.

SOS Éducation soutient les établissements hors contrat qui dispensent un enseignement de qualité conforme aux programmes de l'Éducation nationale.

Ils sont immatriculés et régulièrement contrôlés comme l'exige la loi.

Ils ont des bulletins scolaires et des évaluations régulières.

En jetant l'opprobre sur ces établissements, vous dénigrez les élèves, culpabilisez les parents et dévalorisez le travail des équipes pédagogiques.

De manière absolument injuste, vous attaquez **un maillon faible en pourcentage d'élèves, mais essentiel à l'équilibre** de notre système éducatif.

Solution unique, souvent de la dernière chance, pour bien des enfants.

Vous savez très bien que les établissements hors contrat sauvent des dizaines de milliers d'enfants que le système Éducation nationale ne se donne pas les moyens de prendre en charge quand il ne les a pas tout simplement broyés.

Rappelons que 8 % des enfants d'une classe d'âge souffrent d'un trouble avéré des apprentissages ou d'un trouble envahissant du comportement, que chaque année des enfants sont victimes de harcèlement à l'école quand d'autres sont terrassés par une phobie scolaire.

Grâce aux établissements hors contrat, une partie de ces enfants, dont la scolarité n'était tout simplement pas possible dans le système ordinaire, peuvent retrouver le chemin de l'école, le plaisir d'apprendre et imaginer leur avenir avec une confiance en eux restaurée.

Monsieur le Ministre, êtes-vous le ministre de tous les élèves ?

C'est le moment de montrer que vous ne mettez aucun candidat au Bac de côté.
De décider que tous les candidats passent le même Bac.

Car tous les candidats ont subi les mêmes conséquences de la pandémie.

Non à la discrimination des enfants de la République.
Égalité - Fraternité pour les candidats au Bac.
Même Pandémie - Même Bac !

Priorité à l'Éducation !

Sophie Audugé,

A handwritten signature in black ink that reads "Sophie Audugé". The signature is fluid and cursive, with a horizontal line underneath the name.

Déléguée Générale de SOS Éducation

PJ: liste des 4 096 signataires de la pétition « Même Pandémie - Même Bac ! »
adressée par mail.